

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : PROJET D'ÉCHANGE DE TERRAINS CONCERNANT LES PARCELLES ZO 35 ET ZO 36 A HAUTEVILLE

Séance du 25 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq octobre à dix-huit heures et trente-huit minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-neuf octobre deux mille vingt-trois.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 21

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOOT Joël, BOURGEAIS Didier, BROCHET Olivier, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : 6

BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY
CHAPUIS Gérard pouvoir à Monsieur Patrick GENOD
DOMINGUEZ Solange pouvoir à Madame Claire BILLON BERTHET
FORAY Gaëlle pouvoir à Olivier BROCHET
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2

GUILLERMET Maria
LYAUDET (MARIN) Jessie

Soit 21 conseillers, 6 pouvoirs ayant été déposés mais 5 pouvant être pris en compte, soit 26 votants.

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

Monsieur le Maire rappelle le projet d'enfouissement de la ligne électrique alimentant la ferme de Bellecombe dans le cadre de la construction de la nouvelle Gendarmerie.

Profitant des travaux envisagés, le propriétaire de cette habitation a fait part à la mairie de son souhait d'élargir le chemin qui longe les bâtiments de la ferme afin de faciliter la circulation des camions venant vider les fosses situées en arrière desdits bâtiments.

Ce projet nécessiterait l'acquisition d'une dizaine de m² sur la parcelle cadastrée section ZO numéro 36, propriété de la commune de Plateau d'Hauteville.

En échange, cette personne propose de céder à la commune à l'euro symbolique environ 1 250 m² de la parcelle cadastrée section ZO numéro 35, parcelle dont il est propriétaire.

Monsieur le Maire précise que les frais de bornage et de géomètre relatifs à cette opération resteront à la charge par la commune.

Considérant l'avis favorable des membres de la commission travaux en date du 17 octobre 2023, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'accepter la transaction telle que proposée.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **DECIDE** l'acquisition par la commune à l'euro symbolique d'environ 1 250 m² de la parcelle cadastrée section ZO numéro 35
- **DECIDE** la cession au propriétaire de la ferme de Bellecombe d'une dizaine de m² de la parcelle cadastrée section ZO numéro 36
- **PRECISE** que les frais de frais de bornage et de géomètre relatifs à cette opération resteront à la charge par la commune
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire
Philippe EMIN

